

Réf: Dossier N° 036106

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DES BATISSEURS D'ECOLES DE
COTE D'IVOIRE » en abrégé « SARL SOBECI »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC, Lot 7134, Ilot 25 D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/ 2021 reçus par Me BOUDJOU-SANOGO AUGUSTINE , et enregistrés au CEPICI le 09/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES BATISSEURS D'ECOLES
DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SARL SOBECI »

Objet : CREATION D'ETABLISSEMENT PRIVES-SCOLAIRE-
MATERNELS-PRIMAIRES- SECONDAIRE GENERAL-TECHNIQUE
ET
SUPERIEUR;

CREATION DE FOYERS POUR
ELEVES;

FOURNITURE DE MATERIELS DIDACTIQUE ET
PEDAGOGIQUES
;

ET GENERALEMENT TOUTES AUTRES ACTIVITES SE
RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET
SOCIAL ET A TOUS AUTRES OBJETS DE NATURE A FAVORISER
LE DEVELOPPEMENT ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES ET EN GARANTIE L'
AFFECTATION HYPOTHECAIRE EN NANTISSEMENT DE TOUT OU
PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
ENTREPRISES OU SOCIETES CREEES OU A CREER,
AYANT UN OBJET SIUMILAIRE OU CONNEXE, QUE CE SOIT PAR
VOIE D'ACHAT-SOUSCRIPTION- NEGOCIATION DE TITRES-
FUSION-SCISSION-ALLIANCE OU AUTREMENT;

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS

FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC, Lot 7134, Ilot 25 D

Dirigeant(s) : M KOFFI JEAN ARSENE (GÉRANT), M KOPOIN KOPOIN CHARLES (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03891 du 17/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25052/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

